

Services bancaires par Internet aux entreprises

Guide pratique pour :

Paiements par câble

Version 8.05.22



Services Bancaires Commerciaux

Services bancaires par Internet aux entreprises

Table des matières

Introduction	3
Avez-vous besoin d'aide?	3
Exigences informatiques	4
Navigateurs acceptés	4
Adobe Acrobat Reader	4
Étapes du Guide pratique	5
Ouverture d'une session dans Services bancaires par Internet aux entreprises	6
Consultation d'un profil d'utilisateur	8
Droits de service	8
Droits d'administration du système	8
Définition des Autres préférences	10
Création de modèles de paiement	11
Utilisation du service	13
Créer des paiements	13
Importer des paiements	13
Autoriser des paiements	14
Liste d'activité	14
Mes rapports	14
Table de limites	15
Gestion des modèles	15
Autres préférences	15

Introduction

Bienvenue à Services bancaires par Internet aux entreprises – Paiements par câble. L'objet de ce guide est de vous aider à exécuter la configuration initiale du service Paiements par câble.

Ce guide comprend des directives simples. Vous pouvez imprimer une copie sur papier, télécharger le guide dans votre ordinateur ou garder le fichier ouvert à l'écran pour suivre chacune des étapes. Ce fichier est muni de boutons de navigation pratiques qui vous permettent de vous déplacer rapidement et facilement dans tout le document. Le bouton « Table des matières » vous ramènera toujours à l'index principal. Utilisez les boutons « Précédent » et « Suivant » pour passer d'une page à l'autre. Si vous préférez utiliser les outils de navigation à signet de Acrobat Reader, vous les trouverez à leur place habituelle dans votre barre d'outils.

Avez-vous besoin d'aide?

Chaque page des Services bancaires par Internet aux entreprises comprend un lien d'aide. Cliquez simplement sur le lien d'aide souligné qui se trouve dans le coin supérieur droit de votre page. Le système vous proposera alors des renseignements pertinents à la page affichée des Services bancaires par Internet aux entreprises. Pour obtenir de l'aide concernant d'autres caractéristiques ou fonctions, cliquez sur le lien Index et faites défiler l'écran jusqu'à la rubrique qui vous intéresse.

Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Bureau d'aide des Services de gestion de trésorerie au 1-800-668-7328 (ou au 416-982-4567, si vous êtes dans la région de Toronto) du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h, heure de l'Est, ou cliquez sur le lien Contactez-nous, qui se trouve dans le coin supérieur droit de chaque page Web pour connaître les autres moyens de nous joindre.

Exigences informatiques

Navigateurs acceptés

Pour utiliser les Services bancaires par Internet aux entreprises, vous avez besoin d'un navigateur Java prenant en charge le chiffrement à 128 bits et dont les témoins (cookies) sont activés. Les navigateurs en mode de compatibilité ne peuvent pas être utilisés et ne seront pas pris en charge. Nos services sont optimisés pour fonctionner avec la plupart des navigateurs que nos clients utilisent. Voici les versions minimales des navigateurs :

- Microsoft Internet Explorer 9 et versions ultérieures
- Firefox 27 et versions ultérieures
- Safari 7 et versions ultérieures
- Chrome 30 et versions ultérieures
- Edge 12 et versions ultérieures
- Opera 20 et versions ultérieures

Adobe Acrobat Reader

Adobe Acrobat Reader est requis pour consulter les rapports en format pdf. Adobe Acrobat Reader est disponible gratuitement à l'adresse <http://www.adobe.com/products/acrobat/readstep2.html> .

Étapes du Guide pratique

En tant que nouvel utilisateur, lorsque vous accédez au service Paiements par câble la première fois, vous devez suivre les étapes indiquées ci-dessous :

1. Ouvrir une session dans Services bancaires par Internet aux entreprises.
2. Consulter un Profil d'utilisateur (optionnel).
3. Créer des modèles de paiement (optionnel).

Ouverture d'une session dans Services bancaires par Internet aux entreprises

Les conventions typographiques suivantes ont été utilisées dans le Guide pratique pour identifier certains types de renseignement.

Style de typographie	Utilisé pour
Gras	Noms des boutons
Premières majuscules	Noms de page, de champ, de menu
[MAJUSCULES] entre parenthèses carrées	Commandes du clavier (p. ex. [ENTRÉE])
TOUTES MAJUSCULES	Acronymes, noms de répertoire et de fichier

Pour ouvrir une session dans Services bancaires par Internet aux entreprises, procédez comme suit :

Étape	Action
1	Lancez votre navigateur Internet. <i>Résultat : La fenêtre de votre navigateur s'affiche à l'écran.</i>
2	Tapez l'adresse https://servicesauxentreprises.servicescommerciaux.com et appuyez sur la touche [ENTRÉE] . <i>Résultat : La page d'ouverture de session de Services bancaires par Internet aux entreprises s'affiche.</i> Suggestion : Lorsque la page d'ouverture de session se charge, enregistrez-en le signet pour références ultérieures.
3	Tapez votre ID de connexion, une Description optionnelle et un Mot de passe. Note : Votre administrateur assigné au système TD peut vous fournir une ID de connexion et un mot de passe au besoin.

Ouverture de session dans Services bancaires par Internet aux entreprises (suite)

Étape	Action
4	<p>Cochez la case Mémoriser mon ID de connexion et Description dans la page d'ouverture de session si vous voulez que votre ID de connexion et la description soient sauvegardées.</p> <p>Note : Lorsque vous cochez les cases Mémoriser mon ID de connexion et Description, la prochaine fois que vous ouvrirez une session, cette ID de connexion s'affichera. Lorsque deux ou plusieurs ID de connexion sont sauvegardées, une liste déroulante affichera les ID de connexion sauvegardées ainsi que l'option Retirer de la liste vous permettant de supprimer une ID de connexion de la liste. Ce champ affichera toujours l'ID de connexion de la dernière personne qui a ouvert une session. Pour changer l'ID de connexion, choisissez-en simplement une dans la liste déroulante.</p>
5	<p>Appuyez sur la touche [ENTRÉE] ou cliquez sur le bouton Ouverture.</p> <p>Résultat : Une des deux situations suivantes se produira :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La page Nouvelles se chargera. Passez à l'étape 10. 2. La page Changer un mot de passe se chargera.
6	Entrez votre mot de passe existant dans le champ Mot de passe Web .
7	Tapez un nouveau mot de passe dans le champ Nouveau mot de passe .
8	Entrez le nouveau mot de passe dans le champ Confirmer le nouveau mot de passe .
9	<p>Appuyez sur la touche [ENTRÉE] ou cliquez sur le bouton Ouverture.</p> <p>Résultat : La page Nouvelles se chargera.</p>
10	Lisez les messages s'affichant sous Nouvelles .
11	Profitez des Services bancaires par Internet aux entreprises

Consultation d'un profil d'utilisateur

La page *Consulter un profil d'utilisateur* vous permet de consulter les droits de service et d'administration du système qui vous ont été assignés par un administrateur du système.

Droits de service

Pour avoir accès à un service enregistré et à ses fonctions, les paramètres de votre profil doivent inclure les droits de service appropriés. Les profils de service indiqués dans votre Profil d'utilisateur correspondent aux droits de service qui vous ont été assignés.

Droits d'administration du système

Pour administrer des fonctions précises des Services bancaires par Internet aux entreprises, certains droits administratifs peuvent être assignés. Le profil d'administration du système indiqué dans votre Profil d'utilisateur correspond aux droits d'administration du système qui vous ont été assignés.

Pour consulter votre Profil d'utilisateur, procédez comme suit :

Étape	Action
1	Cliquez sur Administration dans la barre de menu horizontale supérieure. <i>Résultat : La page Nouvelles s'affiche.</i>
2	Cliquez sur Consulter un profil d'utilisateur dans le menu vertical situé à gauche. <i>Résultat : La page Consulter un profil utilisateur s'affiche.</i>
3	Cliquez sur le lien Accès au compte de paiements par câble sous l'en-tête Droits de paiement par câble . Note : S'il n'y a aucun en-tête de Droits de paiement par câble, cela veut dire qu'aucun droit d'accès au service Paiements par câble ne vous a été assigné. Veuillez communiquer avec l'administrateur du système dont les coordonnées sont au bas de la page. <i>Résultat : La page Droits de paiement par câble s'affiche.</i>
4	Vérifiez vos Droits de paiement par câble pour vous assurer que l'on vous a assigné les droits de comptes et de services requis. Note : Si vous avez accès à plus de 100 comptes, le lien Prochain s'affichera pour que vous puissiez consulter les autres comptes.

Consultation d'un profil d'utilisateur

(suite)

Étape	Action
5	<p>Cliquez sur le bouton Retour pour retourner à la page Consulter un profil d'utilisateur.</p> <p><i>Résultat : La page Consulter un profil utilisateur s'affiche.</i></p>
6	<p>Consultez les Droits d'administration du système pour vous assurer que l'on vous a assigné les droits requis.</p>
7	<p>Vérifiez si vous devez utiliser un dispositif d'authentification.</p> <p>Note : Si votre société est enregistrée pour l'authentification aux fins d'autorisation des transactions et qu'un dispositif d'authentification a été assigné à votre ID de connexion, vous devez activer le dispositif pour pouvoir authentifier les paiements. Si un dispositif d'authentification vous a été assigné, les deux champs suivants s'affichent sous le champ de l'ID de connexion :</p> <ol style="list-style-type: none">1. N° de série du dispositif d'authentification.2. État du dispositif d'authentification.
8	<p>Contactez votre administrateur de système s'il faut assigner des droits additionnels.</p>

Définition des Autres préférences

Le service Paiements par câble vous permet de personnaliser le titre du rapport de société qui sera indiqué dans chaque en-tête des rapports créés.

Si vous préférez un titre personnalisé dans votre rapport plutôt que le nom de votre société, procédez comme suit :

Étape	Action
1	Cliquez sur Paiements par câble dans la barre de menu horizontale supérieure.
2	Cliquez sur Autres préférences situé sous l'en-tête Mes préférences dans la barre de menu verticale à gauche. <i>Résultat : La page Autres préférences s'affiche.</i>
3	Entrez le titre voulu dans le champ Titre de rapport de société implicite .
4	Cliquez sur le bouton Sauvegarder . <i>Résultat : Le Titre de rapport implicite est sauvegardé, et un message de confirmation s'affiche en haut de l'écran.</i>

Création de modèles de paiement

Le service Paiements par câble permet de gérer jusqu'à 1 500 modèles par société. Une fois créés, ces modèles sont à la disposition de tous les utilisateurs de votre société. Les utilisateurs pourront utiliser ces modèles pour créer de nouveaux paiements, ce qui leur évite de retaper les détails à chaque fois qu'un paiement est effectué.

Sociétés à format libre

Lorsqu'une société utilise des modèles à format libre, elle peut faire la gestion de l'information sur le modèle. Les utilisateurs de la société peuvent créer et gérer leurs propres modèles grâce à la fonction Gestion des modèles de Services bancaires par Internet aux entreprises.

Si votre société utilise le format libre et vous voulez créer un modèle, veuillez procéder comme suit :

Étape	Action
1	Cliquez sur Paiements par câble dans la barre de menu horizontale supérieure.
2	Cliquez sur Gestion des modèles situé dans la barre de menu verticale à gauche, sous l'en-tête Administration . <i>Résultat : La page Gestion des modèles s'affiche.</i>
3	Cliquez sur le bouton Créer un modèle situé au-dessus de la grille de Gestion des modèles . <i>Résultat : La page Créer un modèle – Renseignements sur l'expéditeur / le bénéficiaire s'affiche.</i>
4	Remplissez la section Renseignements sur le bénéficiaire.
5	Cliquez sur Suivant. <i>Résultat : La page Créer un modèle – Renseignements bancaires s'affiche.</i>
6	Remplissez la section Renseignements sur le compte du bénéficiaire.

Suite à la page suivante >>>

Création de modèles de paiement

(suite)

Étape	Action
7	Remplissez la section Renseignements sur la banque du bénéficiaire.
8	Cliquez sur Suivant . <i>Résultat : La page Créer un modèle – Détails financiers s’affiche.</i>
9	Entrez les détails financiers (optionnel) que vous voulez sauvegarder dans le modèle.
10	Cliquez sur Suivant . <i>Résultat : La page Créer un modèle – Réviser les détails du modèle s’affiche.</i>
11	Cliquez sur Suivant . <i>Résultat : La page Créer un modèle – Sauvegarder s’affiche.</i>
12	Entrez un nom spécifique au nouveau modèle.
13	Cliquez sur le bouton Sauvegarder . <i>Résultat : Le modèle est sauvegardé et vous retournez à la page Gestion des modèles. Un message de confirmation s’affiche.</i>

Utilisation du service

Créer des paiements

Cette page vous permet d'envoyer des paiements par câble à des sociétés ou à des particuliers à travers le monde. Si ces paiements sont soumis à la TD avant l'heure limite quotidienne, ils sont traités comme suit :

- le jour ouvrable courant pour les paiements en dollars CAN/US envoyés au Canada ou aux États-Unis
- le jour ouvrable suivant pour les paiements en dollars CAN/US envoyés à l'extérieur du Canada ou des États-Unis
- le jour ouvrable suivant pour les paiements en devises étrangères au-dessous du taux du bulletin de change
- dans les deux jours ouvrables suivants pour les paiements en devises étrangères au-dessus du taux du bulletin de change
- dans les deux jours ouvrables suivants pour les paiements réglés à partir d'un compte TD étranger

** Les livres sterling (GBP), les euros (EUR) et les francs suisses (CHF) sont des devises souvent négociées qui seront traitées le jour ouvrable suivant, que le montant se situe au-dessus ou au-dessous du taux du bulletin de change.*

Les paiements peuvent être postdatés jusqu'à 45 jours avant leur date d'échéance.

Pour avoir accès à cette page, il vous faut le droit « Autorisation de créer des paiements » ou « Autorisation de créer des paiements à partir de modèles seulement ».

Importer des paiements

Cette page vous permet d'importer directement l'information que vous avez obtenue des bases de données existantes dans le service Paiements par câble. Vous n'avez donc pas à retaper l'information.

Vous devez avoir le droit « Autorisation d'importer des paiements » pour accéder à cette page. En plus, vous ne pouvez importer que les paiements qui comportent un compte de règlement auquel vous avez accès.

Autoriser des paiements

Cette page vous permet d'approuver ou de refuser les demandes de paiement ou de suppression. Une fois que la demande est dûment autorisée, elle est envoyée à la TD aux fins de traitement.

Toutes les demandes doivent être autorisées avant d'être envoyées aux fins de traitement. Le niveau (c.-à-d. simple ou double) ou le type (authentification ou autorisation) de sécurité varient selon la définition de votre société.

Pour avoir accès à cette page, il vous faut le droit « Capacité d'autoriser des paiements ».

Liste d'activité

Cette page tient lieu d'historique de transactions pour tous les événements liés à la création et au traitement des paiements et des suppressions.

Tous les utilisateurs du service Paiements par câble ont accès à cette page. Toutefois, vous ne pourrez consulter que les paiements qui comportent un compte de règlement auquel vous avez accès.

Mes rapports

Cette page vous permet de créer des rapports de paiement par câble en divers formats aux fins de consultation à l'écran ou de téléchargement.

Tous les utilisateurs du service Paiements par câble ont accès à cette page. Toutefois, vos droits d'utilisateur détermineront les renseignements et les rapports auxquels vous aurez accès.

Tous les utilisateurs auront accès aux rapports *Détails du paiement* et *Sommaire de paiements par compte*. Toutefois, seuls les paiements qui comportent un compte de règlement auquel vous avez accès seront inclus dans le rapport.

Vous aurez accès au rapport *Résultats d'importation* seulement si vous avez droit « Autorisation à importer des paiements ».

Table de limites

Cette page vous permet de consulter une liste courante des dates limites et de l'horaire de traitement des paiements de la TD, en fonction de la destination du paiement et de la devise.

Afin que la TD puisse traiter un paiement par câble avant sa date de valeur, le paiement doit être dûment autorisé et reçu par la TD à la date et à l'heure indiquées dans la table des limites.

Tous les utilisateurs du service de paiement par câble peuvent avoir accès à cette page.

Gestion des modèles

Cette page vous permet de consulter les détails des modèles de paiement de votre société. Si votre société est « à format libre », les modèles peuvent être gérés à partir de cette page.

Tous les utilisateurs du service Paiements par câble peuvent avoir accès à cette page. Toutefois, seuls les utilisateurs ayant le droit « Autorisation de créer paiements » et sans la restriction « À partir de modèles seulement » peuvent gérer les modèles.

Autres préférences

Cette page vous permet de personnaliser le titre du rapport de société qui sera affiché dans chaque en-tête de rapport créé.

Tous les utilisateurs du Service paiement par câble peuvent avoir accès à la page *Autres préférences*.